

Pays Monts et Barrages

Portraits d'acteurs

Le Secours Populaire à Peyrat-le-château, c'est une aide alimentaire hebdomadaire, une friperie et un bric à brac. Gérée par une dizaine de bénévoles, cette antenne locale existe depuis 2008. "Au départ, nous étions 4 bénévoles", se rappelle Jocelyne Fermigier, qui s'est engagée dans cette association au moment où elle a pris sa retraite. Très active, elle est la référente de l'antenne de Peyrat et à ce titre, elle tient la permanence du lundi en alternance avec les autres membres, gère les stocks de denrées alimentaires, trie les dons... Elle travaille également une journée par semaine à la Fédération départementale à Limoges. A Peyrat, 52 familles, soit 147 personnes, bénéficient de l'aide alimentaire.



Emmanuelle Mayer

Installé dans d'anciens garages, dont l'un a été entièrement rénové et aménagé avec l'aide du programme Leader Monts et Barrages, le local comprend une pièce d'accueil conviviale, un bureau, la partie épicerie, la friperie et l'espace bric à brac. Le Secours Populaire est ouvert le lundi de 14h à 16h30. Les produits alimentaires sont accessibles sur conditions de ressources, mais la friperie est ouverte à tous. Tous les vêtements sont soigneusement triés et joliment rangés par type et par taille, à des prix allant de 50 centimes à 7 €. On y trouve également du linge de maison. A côté, le bric à brac permet de s'équiper en vaisselle, jouets, déco ou encore électroménager à tout petit prix ! Le Secours populaire réalise également des opérations ponctuelles comme des colis pour Noël ou des séjours de vacances pour les enfants l'été. Une association indispensable sur le territoire qui montre le dynamisme de la solidarité locale !



Emmanuelle Mayer

Jocelyne Fermigier

Le Secours populaire

Association de Peyrat-le-Château

Le Secours Populaire

Ouvert le lundi de 14h à 16h30.

4 rue des Grammonts.

Infos : Secours Populaire, Fédération de la Haute Vienne, 05 55 04 20 00.



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural.
L'Europe investit dans les zones rurales.